

**VOTRE PARTENAIRE POUR
UNE TRANSITION DURABLE,**
avec une offre 100% électrique
et reconditionnée.



Aprolis, filiale de Monnoyeur, est fermement engagée dans la réduction de son empreinte carbone.

Nos objectifs de décarbonation à l'horizon 2030, validés par la Science Based Targets initiative (SBTi), soulignent notre volonté d'aligner nos actions sur les objectifs de l'Accord de Paris.

La SBTi est une initiative mondiale qui valide que les objectifs de réduction des émissions des entreprises sont alignés avec l'Accord de Paris. Elle prend en compte les émissions de gaz à effet de serre directes (scope 1) et indirectes (scopes 2 et 3), assurant une approche rigoureuse et efficace.



Aprolis participe également à la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC), une initiative visant à transformer le modèle économique des entreprises françaises pour qu'il devienne plus régénératif. Nous nous inscrivons dans une démarche active de transformation pour une économie plus durable.



Économie d'usage VS économie extractive

L'économie extractive, focalisée sur l'exploitation massive des ressources naturelles, conduit à l'épuisement des matières premières et à la pollution.

A l'inverse, l'économie d'usage encourage l'utilisation d'équipements sans en être propriétaire, notamment via la location, favorisant une consommation plus responsable.



-89%

d'émissions de CO₂
pour le matériel
reconditionné

La location de chariots élévateurs reconditionnés illustre cette approche.

Elle offre flexibilité, optimisation des actifs et réduction des déchets, tout en répondant à l'Objectif de Développement Durable 12 de l'ONU, qui promeut des modes de production et de consommation responsables.

Principaux composants et leurs proportions approximatives :

• Matériel neuf

Acier : 58%

Fonte : 25%

Aluminium : 8%

Caoutchouc : 5%

• Matériel reconditionné

Dans le cadre du reconditionnement, les composants remplacés représentent **15% du poids d'un chariot neuf.**

Acier : 67% fourches, chaînes, etc.

Caoutchouc : 33% pneus & bandage

LES AVANTAGES de la location longue durée de matériels reconditionnés



Avantages économiques

Réduction des coûts : Louer du matériel reconditionné permet des économies substantielles par rapport à l'achat de matériel neuf. Les mensualités sont des charges d'exploitation, optimisant ainsi la fiscalité.



Avantages financiers

En optant pour la location, les entreprises libèrent des fonds qui auraient été immobilisés par l'achat de nouveaux équipements. Ces ressources financières peuvent alors être réinvesties dans des projets directement liés à leur cœur d'activité, favorisant ainsi leur croissance et leur compétitivité.

Échelonnement des dépenses : Le coût est lissé sur plusieurs années, limitant l'impact immédiat sur la trésorerie.



Avantages opérationnels

Nos machines d'occasion proviennent de notre flotte de location longue durée, elles ont été entretenues par nos experts tout au long de leur exploitation.

Liberté d'usage : En externalisant la maintenance, les entreprises peuvent réaffecter leurs ressources internes à d'autres tâches, sans se soucier de la gestion de l'entretien de leur flotte de chariots élévateurs.

Maintenance incluse : Un entretien régulier garantit des équipements en bon état de fonctionnement, évitant les coûts imprévus.

Conformité réglementaire assurée : La location permet aux entreprises de toujours disposer de matériels à jour, conformes aux dernières réglementations en vigueur, sans avoir à se soucier des mises aux normes.



Avantages écologiques

Maximisation de la durée de vie : Louer des équipements reconditionnés prolonge leur cycle de vie, réduisant ainsi les déchets, l'exploitation des ressources et les émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par la fabrication de matériels neufs.

Une offre 100% électrique

Les chariots élévateurs électriques présentent plusieurs avantages écologiques majeurs par rapport aux modèles thermiques :

Réduction des émissions polluantes :

Contrairement aux chariots thermiques, les modèles électriques n'émettent ni gaz d'échappement ni polluants atmosphériques, améliorant la qualité de l'air, particulièrement dans les espaces fermés.

Diminution du bruit : Plus silencieux que leurs homologues thermiques, les chariots électriques réduisent significativement la pollution sonore, améliorant non seulement le confort des opérateurs, mais aussi celui des équipes travaillant à proximité.

Efficacité énergétique : Avec un rendement énergétique supérieur, les chariots électriques consomment moins d'énergie pour un même travail.

Réduction de l'empreinte carbone : Les chariots électriques offrent une empreinte carbone réduite, surtout lorsque l'électricité utilisée provient de sources renouvelables.

Reduisez vos émissions de CO2 de...

 **-94%** Chariot **1600 kg** électrique VS son équivalent Diesel

 **-91%** Chariot **3000 kg** électrique VS son équivalent Diesel

 **-93%** Chariot **5000 kg** électrique VS son équivalent Diesel

Calcul basé sur un engagement horaire de 1000 heures par an, les consommations VDI des matériels, l'efficacité énergétique des batteries et chargeurs et les facteurs d'émissions fournis par l'ADEME.



L'offre d'Aprolis en matériels reconditionnés et électriques couvre une large gamme de besoins industriels, avec des solutions adaptées à chaque usage, renforcées par une veille technologique continue.



Des batteries lithium pour aller plus loin dans la décarbonation

Aprolis a fait le choix technologique d'équiper ses matériels reconditionnés de batteries au lithium fer phosphate (LFP), qui se distinguent par un **moindre impact extractif** que les autres technologies de batteries lithium. En plus de cette technologie avancée, Aprolis a opté pour des batteries lithium de forte capacité.

CE DOUBLE CHOIX TECHNOLOGIQUE ET CAPACITAIRE AUGMENTE LA DURÉE DE VIE DES BATTERIES.



Réduisez encore davantage vos émissions de CO₂ avec nos batteries lithium...

CO₂ -26%

Chariot **1600 kg** électrique VS son équivalent plomb ouvert

CO₂ -26%

Chariot **3000 kg** électrique VS son équivalent plomb ouvert

CO₂ -26%

Chariot **5000 kg** électrique VS son équivalent plomb ouvert

Calcul basé sur un engagement horaire de 1000 heures par an, les consommations VDI des matériels, l'efficacité énergétique des batteries et chargeurs et les facteurs d'émissions fournis par l'ADEME.

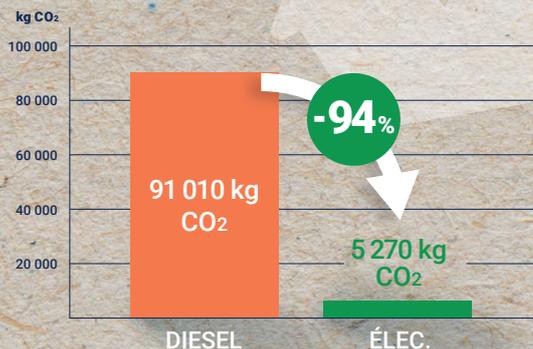
Cas pratique !

Baisse des émissions de CO₂ avec les chariots électriques

En passant d'une flotte de 10 chariots élévateurs diesel à une flotte équivalente de chariots électriques, l'impact environnemental est considérablement réduit.

Les émissions de CO₂ annuelles passent de 91 010 kg CO₂ à seulement 5 270 kg CO₂, soit une réduction de 94%.

Ce changement démontre l'impact concret de l'électrification des équipements sur la réduction de l'empreinte carbone, mettant en lumière l'ampleur des économies réalisées en faveur de la planète.



Calcul basé sur un engagement horaire de 1000 heures par an, les consommations VDI des matériels, l'efficacité énergétique des batteries et chargeurs et les facteurs d'émissions fournis par l'ADEME.

Un modèle économique circulaire

Choisir la location longue durée de matériels reconditionnés et électriques, c'est faire le choix d'une **solution financièrement avantageuse et écologiquement responsable**. En optant pour des équipements durables et des batteries à faible impact environnemental, vous réduisez activement l'empreinte carbone de votre entreprise. Aprolis vous accompagne dans cette démarche vers un modèle économique plus circulaire.



Différenciation renforcée grâce à la décarbonation

Les entreprises qui s'engagent dans une démarche de décarbonation répondent aux attentes croissantes de leurs clients en matière de **durabilité**. En adoptant des pratiques responsables, elles renforcent **leur relation de confiance avec une clientèle elle-même engagée dans la décarbonation**. Cet engagement différencie l'entreprise sur le marché et lui permet d'attirer des partenaires, investisseurs et talents en quête de valeurs alignées. Enfin, une stratégie de décarbonation robuste assure une meilleure conformité avec les réglementations futures, réduisant ainsi les risques financiers et **réputationnels**.

